



# REGLEMENT DU MARCHÉ DE NOËL PECHBONNIEU DIMANCHE 10 DECEMBRE 2017 De 10 H à 18 H

Le présent règlement définit les conditions dans lesquelles le Comité des Fêtes de Pechbonnieu organise et fait fonctionner le marché de Noël. Il précise les droits et devoirs des exposants et des organisateurs. Le Comité des Fêtes de Pechbonnieu se réserve le droit de modifier ou de compléter à tout moment les présentes dispositions.

**L'esprit de Noël doit faire parti de cette journée. Pensez à la décoration de votre stand. Le père Noël sera présent.**

## Article 1 : inscription des exposants

Toutes les personnes souhaitant exposer au marché de Noël doivent en faire la demande au Comité des Fêtes de Pechbonnieu et fournir tous les documents nécessaires à l'examen de leur dossier par le bureau du Comité des Fêtes de Pechbonnieu.

Priorité sera donnée aux artisans, auto-entrepreneurs, producteurs. Les demandes déposées par les non professionnels seront étudiées, en fonction des places restantes et des objets exposés.

Les exposants recevront par mail ou par SMS la décision du bureau : accepté, refusé ou liste d'attente. Toute demande incomplète et non accompagnée du règlement par chèque sera considérée comme nulle. Il n'est pas permis à un exposant de sous-louer même gratuitement tout ou partie de son emplacement.

Cette manifestation à caractère commercial, artistique et artisanal, exclut toutes ventes autres que les produits présentés dans la demande d'inscription. L'organisateur s'autorise à vérifier les objets exposés et pourra, le cas échéant, exiger le retrait du stand. Un refus de l'exposant entraînera l'éviction du contrevenant, sans aucun remboursement. Aucun autre produit que ceux présentés dans le dossier ne sera accepté.

## Article 2 : conditions d'admission

Toute participation au marché de Noël est subordonnée à :

- L'agrément préalable du bureau du Comité des Fêtes de Pechbonnieu
- La fourniture des documents demandés
- L'acceptation du présent règlement intérieur

## Article 3 :

Les participants seront accueillis de 8 h 15 à 9 h 15. Au-delà, la place pourra être attribuée à un autre exposant sans aucun dédommagement. Les véhicules devront être déchargés rapidement et stationnés sur les parkings prévus à cet effet. Aucun démontage des stands ne doit être effectué avant 18h, pour des raisons de sécurité et de respect envers le public et les autres exposants et par conséquent, aucun véhicule ne pourra rentrer sur le parvis devant la salle des fêtes avant 18 heures.

## Article 4 :

Les soussignés déclarent renoncer à tout recours contre le Comité des Fêtes de Pechbonnieu en cas de perte, vol, casse et détérioration. Pour les exposants extérieurs, aucun remboursement ne sera accordé en cas d'intempérie.

## Article 5 :

Les exposants devront respecter les lieux : mise en place, propreté, aucune dégradation. Des containers sont à votre disposition à l'extérieur.

## Article 6 :

Des postes de branchement électrique sont mis à la disposition des exposants (dans la mesure des disponibilités). Seuls les éclairages led sont admis. Chaque exposant doit prévoir ses propres rallonges.

## Article 7 :

Sont interdits les produits inflammables, les bougies allumées, ou toute autre source générant un risque d'incendie. Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire à ses propres frais toutes assurances couvrant les risques que lui-même, son personnel, son matériel, encourent ou font encourir à des tiers.

## Article 8:

Le Comité des Fêtes de Pechbonnieu se réserve le droit exclusif de la vente de boissons et de crêpes.



**FICHE D'INSCRIPTION DU MARCHÉ DE NOËL  
DE PECHBONNIEU  
SALLE DES FÊTES ET SON PARVIS  
DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2017 de 10 H à 18 H**

Prix de la table (dimension 0,80 m x 1,20 m), limitée à 2 par exposant : 10 €  
Grille (dimension 1,20 m x 2 m), dans la mesure des disponibilités : 2,50 €  
Extérieur (5 m x 2 m) sans électricité (prévoir groupe électrogène ou gaz) : 13 €

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : ..... Adresse mail : .....

N° pièce d'identité (\*) : ..... Délivrée le ..... Préfecture : .....

.....

N° registre du commerce, artisan ou autre (\*): .....

.....

Nom, adresse et numéro de la police d'assurance (\*):

.....

.....

(\*) joindre une copie du document

Produits exposés (merci de joindre une ou deux photos de vos produits) :

.....

.....

.....

.....

.....

Réservation :

Nombre de table(s) : .....x 10€

Grille : .....x 2,50 €

Soit un total de : .....

Souhaitez-vous de l'électricité : oui – non (uniquement à l'intérieur de la salle des fêtes)

Emplacement extérieur : .....x 13 €

*Règlement à l'ordre de : Comité des Fêtes de Pechbonnieu*

Dossier complet à retourner à :

Comité des Fêtes de Pechbonnieu

23 route de Saint-Loup Cammas – 31140 Pechbonnieu

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du marché de Noël de Pechbonnieu du 10 décembre 2017 et en accepte les conditions.

A.....le.....Signature :

Contacts :

Tél : 06 72 91 34 58

Mail : comitedesfetes.pechbonnieu@yahoo.fr

Site Web : www.comitedesfetes-pechbonnieu.fr